

Comme de raison, nous ne nous oublierons pas nous-mêmes, en célébrant la fête d'un Saint qui nous est donné par l'Eglise, pour nous aider à faire triompher, dans ce diocèse, tous les bons principes, si violemment attaqués de nos jours, par les mauvais livres et les mauvais journaux, qui circulent plus que jamais, dans nos villes et nos campagnes, et par les discours et les exemples des hommes impies qui en veulent à la religion. Car, vous le connaissez comme moi, plus nous travaillerons à faire connaître et honorer St. Boniface et les autres Saints, qui règnent au Ciel, plus nous aurons part aux trésors de grâces dont Dieu les a faits les dépositaires : *Ut cujus solemnia colimus, etiam patrocinia sentiamus* (Oraison de la Messe).

Qu'il soit donc béni, ce saint Apôtre, qui nous est donné par le Ciel pour protecteur, dans nos travaux, et qui nous arrive avec les trésors de grâces dont il fut comblé, afin de nous en faire part.

Ci-jointe la note des changements que fait subir à l'*Ordo* de cette année la fête de St. Boniface.

Dans le ferme espoir que, moyennant votre zèle, la fête de St. Boniface nous attirera à tous de grandes grâces, Nous demeurons sincèrement de vous, bien-aimés collaborateurs, et des fidèles que vous dirigez dans les voies du salut, le très humble et bien dévoué serviteur,

† IG. EV. DE MONTREAL.

1 P. S.—On peut se procurer l'office et la Messe de St. Boniface chez MM. J. B. Rolland & Fils, Libraires, 12 et 14 Rue St. Vincent, Montréal.

† I. E. de M.

2 P. S.—Il faut effacer le mot *Daily* avant *Witness* dans la Lettre Pastorale et la Circulaire qui viennent de vous être envoyées.

† I. E. de M.